

MAIRIE DE MARINGES

Tél. 04 77 94 42 21

mairie-maringes @bbox.fr

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 août 2015

PRÉSENTS: M. BLANCHON Pierre-François. M. BRUYÈRE Christian. Mme CHALANDON Nicole. M. CHARBONNIER Georges. M. CHARVOLIN Christophe. M. CROZIER Bernard. M. GRANGE Denis. Mme MICHALET Myriam. Mme PENVEN-DE MARI Marie-Hélène. M. THEVENON Denis. Mme VERNE Georgette. M. VILLEMAGNE Guy

ABSENTS EXCUSES : CHALANDON Angélique. JP RIVOIRE. Mme FARGE Marie-Thérèse

SECRETAIRE : Pierre-François BLANCHON

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a été destinataire du compte-rendu de sa séance du 18 juin 2015.

1- SOUTIEN AU CMA DE ST FOY L'ARGENTIERE

Après la présentation de Mr Georges CHARBONNIER adjoint au maire, le conseil municipal approuve la délibération de soutien au CMA de St Foy l'Argentière.

2- DOSSIER ACCESSIBILITE

La commission Bâtiment présente le projet d'Ad'AP au Conseil Municipal. Après avoir pris connaissance du projet, le Conseil Municipal délibère favorablement pour l'élaboration de l'Ad'Ap. La commission bâtiment fera partie de la commission Ad'Ap.

3- PROJET MAIRIE

Le dossier DCE est reporté au prochain conseil municipal qui se tiendra le 10/09/2015.

4- REMPLACEMENT SECRETAIRE DE MAIRIE

Après lecture de la délibération, le conseil Municipal approuve la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (17h50) et la suppression du poste de rédacteur.

5- LISTE DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Monsieur le maire présente la liste des travaux au conseil municipal.

Cimetière :

Les travaux concernant les murs du cimetière ont débutés. La commune a reçu 2 devis et décide de retenir l'entreprise de Guy PHILIPPON : 375 € HT, tarif auquel il faut rajouter la fourniture des matériaux par la commune soit du ciment poli crème (2 sacs).

Afin de minimiser les coûts, les travaux sont faits par Mr Guy PHILIPPON et toute la préparation par l'employé communal.

Chapelle :

Les travaux de rénovations débuteront début septembre.

Stade :

Concernant la toiture du stade dont les travaux semblent urgents à entreprendre (une estimation du coût est en mairie), Monsieur le maire propose que la commission se rende sur place afin d'examiner de près l'urgence des travaux.

6- Questions diverses

Devis Epareuse :

Présentation au conseil municipal d'un devis de 525€ concernant des réparations.

CEJ

L'adjoint au maire Georges CHARBONNIER fait un point sur ce dossier signé la dernière semaine de juillet à la CCFL aux conditions prévues.

Association des Maires de France :

Monsieur le maire lit un courrier concernant la journée Nationale de Mobilisation du 19 septembre prochain. Monsieur le Maire propose de prendre l'avis des communes alentours afin d'être solidaire de cette manifestation.

Prochaine réunion du conseil municipal : le 24 septembre 2015 à 20h